

# Projet éducatif 2019-2022

## École Sainte-Marie



L'école Sainte-Marie  
C'est nous... partout!

# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif .....	3
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif .....	3
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe) .....	3
5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements.....	12
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles .....	13
7. Transmission et diffusion du projet éducatif .....	15
8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	15
9. Reddition de compte du projet éducatif.....	15
Annexe I : Principaux encadrements légaux.....	16

## **1. But et définition du projet éducatif**

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son regard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!*, et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école Sainte-Marie.

## **2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**

Le projet éducatif a été élaboré tout au long d'une démarche de plus d'une année. Durant cette période, les parents, le personnel ainsi que les élèves du 3<sup>e</sup> cycle ont été consultés via un sondage d'envergure administré par la Commission scolaire des Patriotes. Le Conseil d'établissement a été mis à profit en étant informé de la progression du projet éducatif et, au besoin, en proposant des pistes d'amélioration ou d'enlèvement de ce document.

## **3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**

Le sondage administré par la Commission scolaire des Patriotes aux parents, membres du personnel et aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle a été capital dans l'élaboration de ce document. Aussi, le personnel de l'école ainsi que le Conseil d'établissement ont été régulièrement informés de l'avancement des travaux par des présentations ainsi que lors d'activités collaboratives visant à définir nos grandes orientations. De plus, nous avons utilisé les résultats d'un sondage sur le sentiment de sécurité dans l'école qui a été administré aux élèves lors de l'année scolaire 2017-2018 afin de bien connaître nos zones de fragilité et pouvoir mieux définir les actions à poser.

## **4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**

### **Environnement externe**

L'école Sainte-Marie est située à Chambly, une municipalité de 29 120 habitants. Les élèves qui fréquentent l'école proviennent des quartiers Centre et Champêtre. Une majorité d'élèves habitent à distance de marche de l'école. Seuls les élèves provenant du quartier Champêtre et quelques autres du quartier Centre, mais sur des rues plus éloignées, sont transportés par autobus. Les élèves de la classe FA sont eux aussi majoritairement transportés par autobus ou en berlines. Le revenu moyen des ménages de la municipalité est de 40 978 \$ par année après impôts. Le quartier Centre est cependant constitué en grande partie de locataires (22,4% pour le secteur Centre contre 5% pour le secteur Champêtre) dont le revenu moyen est plus faible. De fait, on note une plus grande proportion de la population vivant sous le seuil du faible revenu après impôts pour ce secteur (6,5% par rapport à 1,6% pour le secteur Champêtre). Dans le même ordre d'idées, on peut noter des différences significatives entre les quartiers Centre et Champêtre quant à l'indice de défavorisation matérielle (indice 3 contre indice 1).

De plus, selon le recensement de 2016, la proportion de la population n'ayant aucun certificat ou diplôme est nettement plus importante pour le quartier Centre (11% contre 7,4% pour le quartier Champêtre). Également, la proportion des familles monoparentales est plus importante pour le quartier Centre (28,4 %) comparativement à 14,7 % pour le quartier Champêtre.

L'école travaille en partenariat avec le CISSS de la Montérégie-Centre, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de la santé publique. L'école peut aussi compter sur un partenariat avec l'organisme Aux sources du bassin de Chambly qui appuie bon nombre de familles de la communauté. En complément, cet organisme offre via J'ai faim tous les jours, des repas gratuits à plusieurs élèves provenant de familles dans le besoin.

### **Environnement interne**

Nombre d'élèves 2018-2019 :	685
Rang décile IMSE :	4
Nombre d'employés :	83
Services offerts :	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Groupes d'enseignement régulier de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année * et une classe spécialisée de formation adaptée.</li> <li>– Service de garde et service aux dineurs.</li> <li>– * L'école La Passerelle dessert notre secteur pour les élèves du préscolaire.</li> </ul>

Un sondage complété par les parents, les employés et des élèves de l'école à l'automne 2017 dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite, a permis de documenter pour chaque établissement la perception des employés, des élèves et des parents notamment au regard de la communication école-famille, du climat sain, stimulant et sécuritaire.

Ainsi, une proportion de 56% du personnel de l'école a répondu au sondage. Pour l'ensemble des employés, on parle d'environ 43% de participants. Quant aux élèves, une majorité de 5e et 6e année de notre école ont répondu au même sondage alors que pour toute la CSP, on compte plus de 6 000 répondants. Pour ce qui est des parents, les répondants sont au nombre de 161 comprenant une proportion similaire de femmes et d'hommes.

Les prochains paragraphes sont donc une synthèse des résultats de ce sondage où sont illustrées les forces et les fragilités de notre milieu. Les résultats sont regroupés sous différentes sections ou thématiques afin d'en faciliter la lecture.

### **Persévérance et motivation scolaire**

De façon très marquée, le personnel de notre école reconnaît qu'un discours positif face à l'école favorise la réussite et la persévérance des enfants (9,78 contre 9,57 pour la CSP). En ce sens, les parents sont fortement du même avis et font de même avec leurs enfants (9,22 contre 9,42 pour la CSP).

Par contre, le personnel soulève que les élèves n'arrivent pas tous à l'école motivés à apprendre (5,17). Pour contrer cette inégalité, le personnel scolaire est d'avis que le partage des informations

est suffisant (8,19) et que tous sont préoccupés par le soutien à fournir quant aux transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers (8,30). Il est donc noté que les mesures de soutien et de dépistage en lien avec la motivation scolaire pourraient être améliorées (6,03 et 6,57 contre 6,39 et 6,82 pour la CSP) afin de palier à cette problématique.

Enfin, au niveau académique, le personnel soulève les mesures de dépistage rapide et de soutien mis en place pour les élèves éprouvant des difficultés en lecture, écriture et mathématiques (8,32 et 8,83 contre 7,64 et 8,36 pour la CSP).

### **SYNTHÈSE PERSÉVÉRANCE ET MOTIVATION**

- Un discours positif favorise la réussite et la persévérance.
- La motivation des élèves à apprendre est inégale.
- Les mesures de dépistage rapide et de soutien quant à la motivation scolaire pourraient être améliorées.

### **Développement professionnel et partage des meilleures pratiques**

Les employés de l'école ont à cœur la volonté de collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement les objectifs du projet éducatif, notamment par le partage des meilleures pratiques. Les employés jugent d'ailleurs que leurs pratiques permettent des progrès significatifs pour améliorer la réussite des élèves (8,14). Aussi, le personnel affirme que les rencontres entre collègues constituent des moments d'apprentissage très importants (8,71) et que ces rencontres permettent le développement de leur propre sentiment de compétence (9,28). L'accompagnement par une personne-ressource, le partage entre collègues avant, pendant et après la mise en pratique ainsi que le co-développement sont des stratégies auxquelles le personnel accorde une importance significative (8,77, 8,83 et 8,90). Toutefois, il est indiqué par les enseignants qu'ils manquent de temps pour échanger sur leurs pratiques pédagogiques, évaluatives ainsi qu'avec les professionnels des services complémentaires (5,33 et 5,83). De façon claire, le personnel considère que la formation continue est essentielle au maintien d'un haut niveau de développement professionnel (9,10). Par contre, le plan de formation de tous aurait grand intérêt à être plus explicitement présenté à l'équipe-école (6,79).

### **SYNTHÈSE : Développement professionnel**

- Manque de temps pour échanger sur leurs pratiques et partager avec les services complémentaires.
- Plan de formation du personnel pourrait être mieux diffusé à l'interne.
- Les rencontres entre collègues et le partage des pratiques sont primordiaux

### **Rétroaction et reconnaissance**

De façon générale, le personnel se sent valorisé (8,68 contre 7,65 pour la CSP) et croit que leur contribution est reconnue (8,86 contre 7,36 pour la CSP). Bien que pouvant être améliorée, la rétroaction constructive sur leur travail est soulevée positivement (7,45 contre 6,58 pour la CSP). Enfin, l'équipe-école souligne clairement que les succès et la persévérance du personnel sont reconnus (8,25 contre 6,91 pour la CSP).

### **SYNTHÈSE : Rétroaction et reconnaissance**

- Le personnel se sent valorisé, reconnu et note que ses succès sont soulignés.
- La rétroaction constructive pourrait être améliorée, et ce, même si elle est supérieure à l'ensemble de la CSP.

### **Communication école-famille**

Le niveau de satisfaction des parents relativement à la communication école-famille est élevé. Entre autres, les parents jugent qu'il est facile de communiquer avec les enseignants de leur enfant (8,96 contre 8,78 pour la CSP), qu'ils sont bien informés de la progression des apprentissages de leur enfant (8,50 contre 8,28 pour la CSP) et de son comportement (8,35 contre 8,42 pour la CSP). Les perceptions des employés de l'école aux questions relatives à la communication école-famille sont majoritairement plus élevées que les perceptions de l'ensemble des employés des écoles de la CSP.

- Mon école informe régulièrement les parents de la progression de l'apprentissage (8,79 contre 8,55) ;
- Mon école informe régulièrement les parents des difficultés d'apprentissage dans chacune des disciplines (8,82 contre 8,33) ;
- Mon école informe spécifiquement les parents des difficultés de relations interpersonnelles de leur enfant (8,00 contre 8,00) ;
- Mon école informe spécifiquement les parents des réussites scolaires de leur enfant, notamment lorsque ces réussites constituent initialement un défi pour l'élève (8,41 contre 8,13).

Le sondage réalisé met nettement en lumière la très grande importance accordée tant par les parents que les employés de l'école à la qualité de la communication école-famille (employés 9,23 à 9,51 et parents 9,17 à 9,52).

Les employés ont également mentionné (9,03) que l'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant et que l'engagement des parents auprès de leur enfant est tributaire de l'implication qu'ils possèdent sur son vécu scolaire (8,71 pour la CSP). Le personnel croit donc qu'il faudrait améliorer le suivi parental, notamment quant au suivi des travaux à la maison.

### **SYNTHÈSE : Communication école-famille**

- La communication école-famille est importante et satisfaisante sur plusieurs aspects selon les parents : progression des apprentissages, difficultés académiques et de comportement, réussite scolaire.
- Selon le personnel, l'engagement des parents favorise la réussite des enfants. Il serait donc souhaitable que le suivi parental soit amélioré par une meilleure communication école-famille : suivi des travaux envoyés à la maison, suivi de l'agenda, signature des évaluations, etc.

## **Climat ouvert, stimulant, sain et sécuritaire**

Ce même sondage a également permis de connaître la perception des employés, des élèves et des parents en ce qui a trait au sentiment de sécurité à l'école. Il importe de mentionner que le sondage a été administré durant l'année scolaire où le code de vie de l'école Sainte-Marie a été entièrement modifié pour mettre l'accent sur l'apprentissage des bons comportements au détriment d'une approche plus punitive. Tout changement apporte son lot de réajustements et celui du code de vie ne fait pas exception. Des progrès sont clairement réalisés par rapport au processus de gestion des mauvais comportements, mais il reste encore bien du chemin à parcourir en ce sens, notamment dans l'arrimage des pratiques de tous et chacun quant à ce nouveau code de vie. Le comité code de vie poursuit d'ailleurs ses travaux en se rencontrant quelques fois par année.

Pour revenir au sondage, le personnel de l'école affirme s'y sentir en sécurité (9,33) tout comme les parents qui affirment que leurs enfants aussi s'y sentent bien (8,79). Par contre, il faut souligner que ce sentiment peut varier d'un lieu à un autre selon que l'enfant se trouve dans la cafétéria, la salle de classe, l'autobus, la cour à l'extérieur, les toilettes, etc. (cotes variant de 7,26 à 8,75). Par exemple, on peut noter des zones de fragilité en ce qui a trait aux autobus scolaires (7,26), aux rues avoisinantes (7,51) et aux toilettes (7,68).

Enfin, les enfants ayant répondu au sondage soulèvent les relations amicales et chaleureuses avec le personnel de l'école (7,91 contre 7,69 pour la CSP). Les parents font de même en nommant l'empathie des employés (8,20). Malgré tout, les élèves attirent notre attention sur l'efficacité des moyens pour contrer l'intimidation (7,39 contre 7,66 pour la CSP). Le personnel est un peu plus optimiste face à cette problématique (7,74 contre 7,48 pour la CSP). Il faut faire aussi attention au mot intimidation qui est souvent utilisé pour désigner des conflits entre enfants ou des gestes d'incivilité.

Les parents questionnent aussi l'offre de l'école quant aux activités parascolaires (6,26 contre 7,19 pour la CSP). Par contre, les locaux de l'école sont déjà surutilisés par le service de garde le midi et en fin de journée. Cela rend l'organisation d'activités de ce type plutôt complexe.

Toutefois, depuis quelques années, de nombreuses activités visant à « ouvrir » les portes de l'école et accueillir les familles ont été mises en place dont la fête de la famille, Sainte-Marie expose, le déjeuner sur l'herbe, la fête de fin d'année, le mois de l'éducation physique, la semaine des arts, le spectacle de talents, la semaine de la lecture, les vendredis thématiques, la course de l'amitié, etc. Ces événements contribuent à créer un sentiment d'unité et d'appartenance pour les élèves et la communauté et sont très appréciés des parents qui nous le mentionnent régulièrement.

### **SYNTHÈSE : Climat ouvert, stimulant, sain et sécuritaire**

- Le changement du code de vie amène à redéfinir les interventions avec les élèves ce qui peut être déstabilisant. Un travail d'arrimage est à poursuivre sur une base continue.
- Le personnel se sent en sécurité et les parents perçoivent la même chose pour leurs enfants.
- Chez les élèves, le sentiment de sécurité est variable selon les lieux. Il se dégage des zones de fragilité à surveiller.
- Les élèves mentionnent que les moyens pour contrer l'intimidation peuvent être améliorés.
- Les parents notent la faible offre d'activités parascolaires.
- L'école organise de nombreuses activités pour développer les liens école/familles/communauté.

## La réussite des élèves à l'école

Pour réaliser le portrait de la réussite des élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'école Sainte-Marie, les résultats aux bulletins des années scolaires 2017-2018, 2016-2017 et 2015-2016 ont été analysés par rapport à ceux de l'ensemble des élèves de la CSP pour la même période de temps.

Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, seuls les résultats aux épreuves ministérielles d'écriture et de mathématiques de juin 2018 ont été considérés puisqu'ils représentent une source de comparaison normalisée et juste. Pour fin d'analyse et d'identification des cibles, les résultats des élèves de 5<sup>e</sup> année seront évidemment tout autant considérés.

Notons que les données de ces niveaux ont été choisies en lien avec le PEVR de la CSP et ses orientations (intervenir tôt avec les 4 à 7 ans, améliorer les résultats en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, améliorer les résultats aux épreuves ministérielles d'écriture et de mathématiques en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).

### 1<sup>re</sup> année : français, compétence Lire

Les données de réussite des trois dernières années font ressortir que dès la 1<sup>re</sup> année, il existe un écart entre les garçons et les filles en ce qui a trait à la proportion relative des élèves dont la réussite est à risque ou en échec. De fait, l'écart moyen au cours de cette période a fluctué énormément allant de -3,8% à 9,3%, toujours en faveur des filles. Si on se fie à la moyenne des trois dernières années, l'école Sainte-Marie obtient un résultat de 3,2% d'écart en faveur des filles. Pour l'ensemble de la CSP, cet écart est d'environ 3,6%.

Même si ces comparaisons sont encourageantes, il reste qu'une proportion de 15,4% des garçons ont été en situation d'échec ou à risque d'échec en moyenne au cours des trois dernières années. Chez les filles pour la même période, on parle d'environ 10,9%. Pour des fins de comparaison, les mêmes taux étaient en moyenne de 14% pour les garçons et de 12% chez les filles pour la même période de trois ans dans toute la CSP.

### 1<sup>re</sup> année : français, compétence Écrire

Pour la compétence Écrire, l'écart a été en moyenne de 6,6% pour les trois dernières années en faveur des filles par rapport à 7,1% pour l'ensemble de la CSP. Cet écart est donc plus prononcé que celui de la compétence Lire. Dans le même ordre d'idées, c'est 22,1% des garçons qui ont été en situation d'échec ou à risque au cours des trois dernières années contre 16,4% des filles pour notre école. Sur l'ensemble de la CSP, on note 20,2% des garçons dans la même situation contre 13% des filles.

### **SYNTHÈSE : 1<sup>re</sup> année français Lire et Écrire**

- Écart entre garçons et filles dès la 1<sup>re</sup> année à l'avantage des filles.
- Plus de garçons à risque en lecture et en écriture comparativement à toute la CSP.

### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : français, compétence Lire

En 2<sup>e</sup> année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec était en moyenne de 14% pour les garçons et de 10% pour les filles. Pour la même période, la proportion des élèves à risque ou en échec a été de 15,9% pour les garçons (supérieur à notre école) et de 10% pour les filles (semblable à notre école) de l'ensemble de la CSP. Les écarts favorables aux filles sont



toujours présents et représentent en moyenne 4%. Cet écart moyen des trois dernières années est inférieur à celui observé pour l'ensemble des élèves de la CSP, soit environ 6%.

En 3<sup>e</sup> année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec était en moyenne de 25,5% pour les garçons et de 20,6% pour les filles. Les écarts favorables aux filles représentent 6,5%, soit moins que l'écart moyen de l'ensemble de la CSP de 9,5%. Pour la même période, la proportion des élèves à risque ou en échec a été de 22% pour les garçons et de 12,6% pour les filles de l'ensemble de la CSP, ces deux résultats étant nettement inférieurs à notre école.

#### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : français, compétence Écrire

En 2<sup>e</sup> année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec était en moyenne de 17% pour les garçons et de 12,3% pour les filles. Pour la même période, la proportion des élèves à risque ou en échec a été de 21,3% pour les garçons (supérieur à notre école) et de 12,1% pour les filles (semblable à notre école) de l'ensemble de la CSP. Les écarts favorables aux filles sont toujours présents et représentent en moyenne 5%. Cet écart moyen des trois dernières années est inférieur à celui observé pour l'ensemble des élèves de la CSP, soit environ 9,2%.

En 3<sup>e</sup> année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec était en moyenne de 30,6% pour les garçons et de 18,4% pour les filles. Pour la même période, la proportion des élèves à risque ou en échec a été de 25,5% pour les garçons (inférieur à notre école) et de 13,4% pour les filles (inférieur à notre école) de l'ensemble de la CSP. Les écarts favorables aux filles représentent en moyenne 12%. Cet écart moyen des trois dernières années est semblable à celui observé pour l'ensemble des élèves de la CSP durant la même période, soit 12%.

#### **SYNTHÈSE : 2<sup>e</sup> année français Lire et Écrire**

- Proportion d'élèves à risque ou en échec en lecture semblable à la CSP pour les 2<sup>e</sup> année et supérieure pour les 3<sup>e</sup> année.
- Lecture : moins d'écart garçons-filles que le reste de la CSP.
- Proportion d'élèves à risque ou en échec en écriture inférieure à la CSP pour les 2<sup>e</sup> année et supérieure pour les 3<sup>e</sup> année.
- Écriture 3<sup>e</sup> : écart garçons-filles inférieur à la CSP à l'avantage des garçons.

#### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : mathématiques, compétence Raisonner

En 2<sup>e</sup> année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec était en moyenne de 13,3% pour les garçons et de 10% pour les filles. Pour la même période, la proportion des élèves à risque ou en échec a été de 11,2% pour les garçons (inférieur à notre école) et de 9,6% pour les filles (semblable à notre école) de l'ensemble de la CSP. Les écarts sont favorables aux garçons et représentent en moyenne 6,2%. Cet écart moyen en faveur des garçons est supérieur à celui observé pour l'ensemble des élèves de la CSP, soit environ 5%.

En 3<sup>e</sup> année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec était en moyenne de 8,2% pour les garçons et de 6,5% pour les filles. Pour la même période, la proportion des élèves à risque ou en échec a été de 13% pour les garçons (supérieur à notre école) et de 13,7% pour les filles (supérieur à notre école) de l'ensemble de la CSP. Les écarts favorables aux garçons représentent en moyenne 7,4%. Cet écart moyen des trois dernières années est supérieur à celui observé pour l'ensemble des élèves de la CSP durant la même période, soit 2,1% en faveur des garçons.

## 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : mathématiques, compétence Résoudre

En 2<sup>e</sup> année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec était en moyenne de 12% pour les garçons et de 10% pour les filles. Pour la même période, la proportion des élèves à risque ou en échec a été de 18% pour les garçons (supérieure à notre école) et de 18,9% pour les filles (supérieure à notre école) de l'ensemble de la CSP. Les écarts sont favorables aux filles et représentent en moyenne 1,8% alors que pour l'ensemble de la CSP, l'écart est de 1% en faveur des garçons.

En 3<sup>e</sup> année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec était en moyenne de 19,8% pour les garçons et de 19,3% pour les filles. Pour la même période, la proportion des élèves à risque ou en échec a été de 21,6% pour les garçons (supérieur à notre école) et de 20% pour les filles (supérieur à notre école) de l'ensemble de la CSP. Les écarts sont favorables aux filles et représentent en moyenne 0,6% alors que pour l'ensemble de la CSP, l'écart est de 1,3% en faveur des garçons.

### **SYNTHÈSE : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année mathématiques Résoudre et Raisonner**

#### **Raisonner**

- Écart garçons-filles avantage les garçons et est plus élevé que la CSP en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.
- Proportion d'élèves à risque semblable à la CSP en 2<sup>e</sup> et inférieure en 3<sup>e</sup> année.

#### **Résoudre**

- Contrairement à la CSP, l'écart garçons-filles avantage les filles et non les garçons en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.
- Proportion d'élèves à risque ou en échec inférieure à la CSP autant en 2<sup>e</sup> qu'en 3<sup>e</sup> année.

## 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : français, compétence Lire

En 4<sup>e</sup> année, les résultats à l'épreuve unique de lecture de juin 2018 sont comparables à ceux obtenus par l'ensemble des élèves de la CSP du même niveau (95,6% pour Sainte-Marie contre 96% pour la CSP).

En 6<sup>e</sup> année, les résultats à l'épreuve unique de lecture de juin 2018 font ressortir un écart négatif 8,2% dans les taux de réussite à l'avantage de tous les élèves de la CSP du même niveau (85,8% pour Sainte-Marie contre 94% pour la CSP).

### **SYNTHÈSE : 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année français Lire**

- Résultats comparables à la CSP en 4<sup>e</sup> année.
- Résultats inférieurs de 8,2% à la CSP en 6<sup>e</sup> année.

## 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : français, compétence Écrire

En 4<sup>e</sup> année, les résultats à l'épreuve unique d'écriture de juin 2018 font ressortir un écart de 7% dans les taux de réussite à l'avantage des filles (98,1 % contre 91,1 %). Cet écart est plus grand que celui du reste de la CSP, soit 4,3 %. Les taux de réussite de la CSP sont en effet de 95,6 % pour les filles et de 91,3 % pour les garçons. Les garçons de Sainte-Marie ont réussi de façon

similaire à ceux du reste de la CSP alors que les filles ont mieux réussi.

En 6<sup>e</sup> année, les résultats à l'épreuve unique d'écriture de juin 2018 font ressortir un écart de 8,6 % dans les taux de réussite, toujours à l'avantage des filles (92,7 % contre 84,1 %). Cet écart est plus grand que celui du reste de la CSP, soit 5,5 %. Les taux de réussite de la CSP sont en effet de 95,4 % pour les filles et de 89,9 % pour les garçons. Les filles de Sainte-Marie ont donc réussi de façon similaire à celles de la CSP alors que les garçons ont moins bien réussi.

#### **SYNTHÈSE : 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année français Écrire**

- L'écart garçons-filles est toujours présent à l'avantage des filles. Les filles de 4<sup>e</sup> ont mieux performé que le reste de la CSP.
- En 6<sup>e</sup> année, les taux de réussite des garçons et des filles sont inférieurs à la CSP.

#### **6<sup>e</sup> année : mathématiques, compétences Résoudre et Raisonner**

Voici un tableau qui comprend les taux de réussite des filles et des garçons en mathématiques à l'épreuve unique de juin 2018. On remarque des écarts à l'avantage des garçons de 1,2 % pour la compétence résoudre et de 4,2 % pour la compétence raisonner. Ces écarts sont inférieurs aux écarts du reste de la CSP (2,2 % pour raisonner et 5,9 % pour résoudre), toujours à l'avantage des garçons. On note aussi un écart négatif de près de 10% dans la compétence raisonner par rapport à la CSP, et ce, autant pour nos filles que nos garçons.

Résoudre	École	CSP	Raisonner	École	CSP
Filles	88,7 %	92,4 %	Filles	73,6 %	84,4 %
Garçons	90,9 %	91,2 %	Garçons	79,5 %	88,6 %

#### **SYNTHÈSE : 6<sup>e</sup> année mathématiques Résoudre et Raisonner**

- Taux de réussite inférieurs à la CSP autant pour les garçons que les filles.
- Compétence raisonner près de 10% de moins que la CSP.

#### **Élèves avec un plan d'intervention (intervention précoce)**

Les données observées pour les années 2015-2016 à 2017-2018 en ce qui a trait à la proportion des élèves ayant un plan d'intervention dont la réussite est à risque ou en échec sont très variables et fluctuent grandement d'une année à l'autre. Cela s'explique en raison du fait que l'échantillon est plus petit. Les données pour l'ensemble de la CSP démontrent clairement la grande différence avec les élèves qui n'ont pas de plan d'intervention.

Le tableau suivant présente la proportion minimale et maximale des garçons et des filles dont la réussite est à risque ou en échec dans les compétences Lire, Écrire, Raisonner et Résoudre pour l'ensemble des élèves de la CSP et pour l'école Sainte-Marie de 2015-2016 à 2017-2018. Les résultats pour notre école sont calculés par une moyenne des trois années concernées. De façon générale, on remarque qu'à Sainte-Marie, les élèves ayant un plan d'intervention sont surreprésentés parmi les élèves dont la réussite est à risque ou qui sont en échec. Voir tableau ci-dessous.

## Pourcentage d'élèves à risque ou en échec qui ont un plan d'intervention actif

		1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
Écrire	Garçons	49,4 %	51,5 %	65,2 %
	Filles	59,9 %	42,6 %	61,6 %
Lire	Garçons	34 %	35,5 %	63 %
	Filles	54%	38 %	51,9 %
Raisonnement	Garçons	-	35,7 %	19,2 %
	Filles	-	42,6 %	30,5 %
Résoudre	Garçons	-	30,1 %	44,8 %
	Filles	-	41,5 %	53,7 %

### **SYNTHÈSE : Élèves avec un plan d'intervention actif (intervention précoce)**

- La réussite des élèves avec plan d'intervention doit être analysée de façon individuelle.
- Les élèves avec un plan d'intervention actif sont surreprésentés parmi les élèves à risque.
- Il est très difficile de ressortir une constante et d'identifier une tendance.

## 5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (LIP, article 36)

### **Mission**

*Multiplier nos efforts à nos stratégies pour optimiser nos chances de réussite.*

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.

### **Vision**

*Sainte-Marie, c'est nous partout! Le respect, l'entraide et la communication sont au cœur de nos actions.*

Notre énoncé de valeurs constitue les leviers pour planifier les améliorations souhaitées. Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

### **Respect**

*J'adhère aux orientations de l'équipe-école par mes gestes et mes paroles.  
J'accueille les pratiques et les idées des autres.*

### **Entraide**

*Je contribue à l'équipe en partageant mon expertise pour l'unir aux forces de chacun peu importe la fonction dans l'école.  
J'encourage mes collègues et je fais preuve d'empathie en toute situation.*

### **Communication**

*J'écoute activement et j'adopte une approche ouverte.  
Je vais voir la personne concernée pour lui exprimer mes opinions et mes idées.*

## **6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles**

### **ENJEU 1 : La réussite de tous en français et en mathématiques**

**ORIENTATION** : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

**OBJECTIF 1** : D'ici juin 2022, atteindre un taux de réussite de 90% à l'épreuve unique de lecture en 6<sup>e</sup> année afin de diminuer l'écart par rapport à la CSP.

Situation initiale : 8,2 % d'écart avec la CSP (CSP 94 % pour 85,8% à l'école Sainte-Marie).

Indicateurs : Taux de réussite à l'épreuve unique en lecture de 6<sup>e</sup> année et celui de la CSP.

**OBJECTIF 2** : D'ici juin 2022, réduire de 5% l'écart des résultats à l'épreuve unique de mathématique en 6<sup>e</sup> année par rapport à la CSP (compétence : raisonner).

Situation initiale : Près de 10 % d'écart avec la CSP (compétence : raisonner).

Indicateurs : Taux de réussite à l'épreuve unique en mathématiques de 6<sup>e</sup> année pour la compétence raisonner et celui de la CSP.

## **ENJEU 2 : Le bien-être global de tous les élèves**

**ORIENTATION** : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire

**OBJECTIF 1** : D'ici juin 2022, augmenter de 12% le sentiment de sécurité des élèves sur la cour de récréation.

Situation initiale : Juin 2018, 78,4 % des élèves considèrent le milieu agréable et sécuritaire (sondage auprès des élèves du 3<sup>e</sup> cycle) / Nouveau sondage à venir juin 2019 en isolant les facteurs sécurité et cour de récréation tout en élargissant le sondage aux autres cycles.

Indicateurs : Résultats aux sondages administrés aux élèves en juin 2020, 2021 et 2022 en lien avec le milieu de vie sain et agréable.

## **ENJEU 3 : La cohérence et la cohésion de l'équipe-école**

**ORIENTATION** : Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques.

**OBJECTIF 1** : D'ici juin 2022, implanter des communautés d'apprentissage professionnel (CAP) à tous les niveaux scolaires.

Situation initiale : CAP en 1<sup>re</sup> année, révision du curriculum viable et garanti en 1<sup>re</sup> année, évaluations majoritairement communes pour l'ensemble des niveaux, rencontres de planification par niveau.

Indicateur : Nombre de CAP implantées dans l'école.

**OBJECTIF 2** : D'ici juin 2022, arrimer les interventions de gestion des comportements pour l'ensemble du personnel de l'école.

Cible : Atteindre 85% de satisfaction pour l'ensemble du personnel dans un sondage administré en juin 2022 portant sur l'arrimage des interventions de gestion des comportements et l'application du code de vie.

Situation initiale : Application inégale du nouveau code de vie à travers l'équipe école. Taux de satisfaction de 70% quant à l'arrimage des interventions de gestion des comportements et l'application du code de vie (sondage février 2018).

Indicateur : Résultats aux sondages administrés aux membres du personnel en juin 2020, 2021 et 2022.

## **7. Transmission et diffusion du projet éducatif**

Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement (résolution CÉ.18.19.48) et approuvé par la commission scolaire prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

## **8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document du projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

## **9. Reddition de compte du projet éducatif**

Le projet éducatif prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents aux élèves et aux employés.

## Annexe I : Principaux encadrements légaux

### Articles de la *Loi sur l'instruction publique*

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
  - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
  - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.
- Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.
- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.
- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.
- Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.
- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.
- Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.
- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.



- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.
- 96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.
- Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.
- Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.
- 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.